



Jean-Pierre  
06 78 46 26 11



## Sortie 1/2 journée Dimanche 10 mars 2019 à Chamarande

### Départ / Arrivée :

Stationnement Parking du Belvédère, 6 Route de Lardy à Chamarande

48.516764, 2.226655

RDV 8h Marché de Paray ou 9h sur place.

Indemnité covoiturage 4euros.

Repas tiré du sac mais laissé dans les voitures (possibilité de ne faire que la matinée ou l'après-midi si moyen de transport autonome). Marche en 2 boucles

Quelques passages boueux (prévoir guêtres et bâtons si vous avez).

### Une suggestion de parcours, si vous allez directement sur place (prévenir Jean-Pierre avant) :

Rejoindre et prendre la N20 en direction d'Etampes.

Prendre la sortie Direction Chamarande D146

Suivre « Domaine Départemental de Chamarande »

Rue du Commandant Maurice Arnoux / D146, suivre « Parking du Belvédère »

Prendre à Gauche, passer sous la voie de chemin de fer, le parking est sur la Droite.

### Parcours 1<sup>ère</sup> boucle du matin

Une boucle dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, parcours d'environ 11 km sans grosse difficulté, de l'urbain et en forêt dans un site vallonné (monté et descente).

Départ vers le Sud, courte traversée du parc du Domaine et sortie par l'entrée principale pour un coup d'œil à l'église Saint-Quentin et au lavoir. Nous contournerons le Domaine jusqu'à Chagrenon et un premier passage sur la Juine, puis nous rejoindrons Auvers-Saint-Georges voir l'église puis la forêt ... et ça monte... jusqu'à la Grange des bois. Par le GR655 nous rejoindrons Gillevoisin et son château puis nous passerons une deuxième fois sur la Juine et le retour au parking.

### Parcours 2<sup>ème</sup> boucle l'après-midi

Une boucle dans le sens des aiguilles d'une montre, parcours d'environ 10km sans grosse difficulté, en forêt dans un site vallonné (monté et descente)

Départ vers l'ouest pour un petit tour dans le parc du Domaine puis nous monterons par le ravin de la Longuenoue et le Bois de l'Abbé jusqu'au Belvédère pour admirer la vue sur la vallée et le domaine de Chamarande. Nous suivons le GR655 dans le Bois du Chesney, des chemins de traverse et le GR1 par le chemin de la Petite Ruelle et une redescente jusqu'au parking.

### Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**  
Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**

Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une **voie carrossable, se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur

**Si vous avez besoin de vous arrêter**, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier